



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

La Poste

Question écrite n° 42179

Texte de la question

M. Jacques Remiller souhaite à nouveau attirer l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur les dysfonctionnements que rencontre actuellement la poste de Vienne, en Isère. Ces dysfonctionnements perdurent depuis plusieurs mois et ne sont pas résolus. Les nombreux retards dans la distribution des courriers pénalisent les entreprises, mais également les particuliers. Il y a trois jours, la situation a atteint son paroxysme, avec une grève générale des guichetiers qui se poursuit encore aujourd'hui. Ces derniers dénoncent la volonté de l'établissement de réduire les coûts au détriment du personnel et des usagers. Ce conflit entre la direction et les personnels conduit à une situation inacceptable, étant donné les préjudices causés aux administrés. De surcroît, cela est contraire au principe de continuité du service public. Il souhaiterait savoir quel est son sentiment à ce sujet et de quelle manière il entend intervenir pour tenter de concilier au mieux les intérêts du personnel, mais aussi des usagers, qui sont la raison d'être du service public postal.

Texte de la réponse

Afin d'adapter l'organisation du bureau de poste de Vienne au trafic réel qui a subi une baisse de 12 % en 2 ans, un projet de réorganisation a été mis en oeuvre en juin 2004. Un mouvement de grève a eu lieu, en effet, dans cet établissement, du 9 au 12 juin dernier. Toutefois, le bureau a été ouvert à la clientèle, chaque jour de grève, sur une plage horaire réduite, afin d'assurer la distribution des objets en instance et un accès minimum aux prestations de service public. Par ailleurs, le distributeur automatique de billets a été maintenu en état de fonctionnement. A l'issue du conflit, les activités du bureau de poste ont repris normalement. S'agissant de la distribution du courrier, il convient de noter qu'à la suite de la réorganisation du centre de distribution postale, intervenue en juillet 2003, une amélioration substantielle de la qualité de service a pu être constatée à Vienne, atteignant le même niveau que celle observée dans les autres villes du département de l'Isère.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42179

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2004, page 4612

Réponse publiée le : 31 août 2004, page 6825